

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 27

Artikel: Entre deux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Veux-tu parier qu'il l'a prise avec lui rien que pour ça.

Dans le train du retour. Cris et chants variés : « Ici r'pose une omelette, filoulette, filoulette, filoulou... Le cantonnier répondit : c'est ma foi comme Mossieu dit... Six jambons de Mayence... etc. »

— Chic course, hein.
— J'te crois, mon vieux. Ça me ferait rien de recommencer demain.
— Moi non plus... As-tu encore de l'argent ?
— Ah ! non ! mon papa m'avait dit qu'il me faudrait lui rendre ce qui me resterait. J'ai tout dépensé. J'ai encore une boîte de thon.
— Et moi une plaque de chocolat.
— Si on avait du pain...
— Y a pas besoin de pain. On partagera, dis ?
— S'tu veux. On rapporte rien à Lausanne!... Ici r'pose une omelette, filoulette, filoulette...
(Pour copie conforme).

PIERRE D'ANTAN.

Nos vieux almanachs. — C'est en 1800 — non en 1880 comme une faute d'impression nous l'a fait dire — que parut chez l'imprimeur Hignou à Lausanne, le premier exemplaire de l'*Almanach national helvétique*.

Leçon de galanterie. — Il pleut à torrents. Une jeune dame est sur la plateforme du tramway où l'eau dégouline de tous côtés.

A l'intérieur, un petit jeune homme se prélassait sur la banquettes et du coin de l'œil regardait la jeune dame, qui s'évertuait à se garer de la pluie.

Celle-ci, au bout d'un moment :

— Pardon, monsieur, voulez-vous me permettre de vous offrir ma place.

CHAMEAU !

Tous ceux qui connaissent l'épicière Patet le tiennent pour incapable de faire du mal à une mouche et jurent qu'il avalerait sa langue plutôt que de proférer des gros mots. Il en proféra un, cependant, l'autre jour. Le doux homme avait été poussé à bout, il est vrai, par une méchante voisine M^{me} Zède. Cette petite peste ne s'était-elle pas permis, dans sa boutique à lui, d'émettre des doutes sur la vertu de M^{me} Patet ! Rougissant d'une légitime indignation, M. Patet lui montra la porte en accompagnant son geste de ce seul mot : « Chameau ! »

M^{me} Zède porta plainte, et l'épicière comparut avec elle devant le juge de paix. D'un ton hypocrite, la plaignante déclara que M. Patet s'était mépris sur le sens de ses paroles, qu'elle n'avait nullement eu la pensée de médire d'une femme dont la fidélité conjugale était au-dessus de tout soupçon, et patati, et patata ! En fin de compte, elle réclama cent francs de dommages-intérêts « pour avoir été traitée publiquement comme la dernière des créatures. » Ces cent francs, elle les verserait au fonds des Cuisines scolaires, si M. Patet retirait son invective.

— Je la retire, articula M. Patet.

— C'est bien, fit le juge, je réduis à vingt francs le montant des dommages-intérêts à payer par vous à la plaignante.

Comme les parties allaient s'éloigner, M. Patet s'arrêta à la porte et, se retournant :

— Monsieur le juge, permettez-moi une question : dire : « Madame » à un chameau, est-ce aussi une invective ?

— Mais non, répondit le magistrat en souriant, mais non, monsieur Patet, vous le savez aussi bien que moi.

Alors, d'un air décidé qui le transfigurait, le brave épicière s'inclina profondément en passant devant M^{me} Zède et lui lança un retentissant : « Madame ! »

V. F.

Théorie et pratique. — M. ... est un pacifiste à tous crins. Il se démène sans relâche pour la bonne cause, écrivant des brochures, des articles de journaux, faisant des conférences, etc.

L'autre soir, justement, il devait faire, dans un quartier un peu excentrique, une conférence sur le désarmement général.

Tandis qu'il se préparait, sa femme lui demanda :

— Ça finira tard, ta conférence sur le désarmement ?

— Minuit et demi, environ. Mais rassure-toi, pour le retour, j'ai mon revolver.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Considérations météorologiques.



Les considérations météorologiques tiennent, dans la vie, une place que je ne crois pas exagérer en qualifiant d'essentielle.

Avez-vous jamais réfléchi au bouleversement de nos habitudes qu'entraînerait l'impossibilité — tout hypothétique, heureusement — de parler de la pluie et du beau temps. Que deviendraient les garçons-coiffeurs, les voyageurs de commerce, tous ceux enfin qui, par devoir, causent beaucoup avec des gens qu'ils connaissent très peu. Empêcher ces gens-là d'émettre des remarques sur le temps qu'il fait équivaldrait à les priver d'un des moyens de gagner leur vie.

Et les dames... Je m'arrête, j'allais dire une sottise en m'inquiétant pour elles : Plutôt que de ne pas causer, les dames trouveraient sûrement d'autres sujets pour parler sans rien dire, si celui-ci venait à leur manquer.

Etant donnée la difficulté qu'il y a de trouver de l'inédit sur un thème aussi usé, il faut savoir gré à ceux qui dénichent quelque chose de nouveau, quelque chose qui sorte des éternels lieux communs.

Ayant eu le rare bonheur d'entendre une appréciation originale sur les causes du temps désastreux que nous avons eu vers la fin du mois dernier, je crois rendre service à mes lecteurs de leur en faire part. Ils pourront s'en inspirer pour leurs futures « considérations météorologiques. »

J'étais l'autre jour dans la salle d'attente des II^{mes} classes — que voulez-vous, il n'y a pas de IV^{me} — de notre nouvelle gare provisoire. Un facteur et un commissionnaire causaient... vous devinez de quoi :

— On a tout de même un rude vilain temps ces jours ! « On dirait pas qu'on est en été », fait le premier.

— « Mon té oui », répond l'autre, un vieux que, depuis bientôt trente ans on peut voir sur la place de la gare : « Franchement, les temps ne » sont plus ce qu'ils étaient z'autrefois. Voyez- » vous, ces électricités, ces percements de tun- » nels, c'est sûr que c'est ça qui détraque tout » le système. »

BERT-NET.

Chez le cordonnier. — Une cliente : « Cette chaussure me serre un peu. »

— Soyez sans crainte, madame, ça se lâche toujours un peu en marchant.

Nouvel essai.

— Celle-ci, en revanche, me paraît un peu grande.

— Oh ! il n'y faut point faire attention. Ça se rétrécit toujours ; surtout si le cuir se mouille.

Troisième essai.

— Ah ! cette fois, en voici une qui me va très bien.

— En effet, madame ; tant mieux. Et je puis vous assurer qu'elle ne bougera pas.

DICTONS DE JUILLET

Quand le mois de juillet est beau,
Fais rebattre tes tonneaux.

Si l'osier fleurit,
Le raisin mûrit.

Peu de fruits sur le groseillier,
Peu de blé au grenier.

Année de groseilles,
Année de bouteilles.

A la Madeleine (22 juillet)
Les noix sont pleines.

Au mois de juillet,
Faucille au poignet.

Au mois d'août et de juillet
Bouche noire et gosier sec.

Au mai de juillet,
La baigne à valet.

Se te ne pau pâ mè pllantà de juillet,
Laisse mè dein lo satset.

LES PETITS EN FÊTE

A propos de la *Fête des Ecoles enfantines*, qui eut lieu mercredi, on nous raconte les deux traits que voici :

C'était l'année de l'institution de cette fête à Lausanne.

On demandait, sur Montbenon, à un petit garçon, s'il s'amusait bien, s'il était content.

— Oh ! oui, dit-il, seulement je voudrais bien encore voir le syndic.

— Voir M. le syndic.

— Oh ! oui !

— Et pourquoi ?

— Parce que...

On le conduisit alors près du groupe des autorités et on lui désigna feu M. André Schnetzler, alors syndic de Lausanne et dont les petits avaient beaucoup entendu parler, comme créateur de leur fête.

L'enfant resta coi, l'air tout désappointé, quand il vit que « le syndic » était un monsieur tout comme les autres !

Que s'était-il donc figuré, le pauvre chéri ?

C'était à Genève, à la Fête des petits. Les pompiers marchaient de chaque côté des enfants pour les protéger contre les heurts de la foule.

Soudain, un garçonnet tire timidement un pompier par sa tunique.

— Que veux-tu, mon petit ? demande celui-ci.

— Je voudrais bien sortir un moment du cortège.

— Mais tu ne peux pas quitter ici le cortège, mon enfant. Un peu plus loin, je te dirai.

Au bout d'un moment, le pompier fait signe à l'enfant qu'il peut sortir et lui indique où il doit aller.

— Oh ! c'est plus nécessaire.

— ???

— J'ai fait pipi dans ma culotte, dit naïvement le petiot.

Entre deux. — Un vieux médecin de campagne, qui n'avait cure de courir après la mode, dîna un jour à table d'hôte entre deux motoristes « dernier cri » et qui se payent irrévérencieusement la tête du bon disciple d'Esculape.

— Vous riez de moi, messieurs, fait au bout d'un moment ce dernier, parce que mon complet n'est pas du dernier chic ? Soit, mais croyez bien que je ne suis ni un imbécile ni un âne.

— Ah ! répond, moqueur, un des motoristes, vous êtes probablement entre les deux ?

— Vous l'avez dit.

Et les deux rieurs se tinrent coi.